



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



Réunion du mardi 8 mars 2022
20h - 22h15

Lieu : Maison Citoyenne EN JACCA

Compte-rendu de réunion

PARTICIPANT·E·S

BECHARD Aurore

COHEN Anne-Lise

DELESALLE Nathalie

Correspondante de quartier

*Responsable du Pôle
Participation Citoyenne -Tiers-
Lieux citoyens-*

DROUIN Anouk
FANJEAU Armand
MEGA Dimitri

DUPONT Elisabeth
HAMADOUCHE Isabelle
ORTEGA Jean-Pierre

DUPONT Yves
LEFEVRE Ludovic

EXCUSÉ·E·S

BONNAFOUS-ACQUITTER Davina
FANJEAU Nicolas
OUKZIZ Khalid

CALVIGNAC Laurent
FREMONT Jean-Philippe
TABEY-BEUVELOT Sandrine

CAMPERVEUX Florence
MONCELET Enzo

Ordre du jour

Objectif de la réunion : Partager le suivi de l'activité du Comité de quartier



- Actualités du Comité
- Suivi de l'activité du Comité

I. L'actualité du Comité

Après avoir remercié les participants pour leur présence, Anne-Lise COHEN, Correspondante de quartier donne la parole à Nathalie DELESALLE, nouvelle Responsable du Pôle Participation Citoyenne - Tiers-Lieux Citoyens. Mme DELESALLE viens de prendre ses fonctions dans la collectivité depuis le 1^{er} février, et présente les orientations du Pôle. Le Pôle regroupe plusieurs services :

- Les Comités de quartier, instances de Participation Citoyenne en direction des habitantes et des habitants.
- Le Conseil Municipal des Jeunes, instance d'Éducation à la Citoyenneté et à la Participation Citoyenne en direction des publics jeunes.
- La mission Handicap, sur les questions d'accessibilité, avec la Commission Communale d'Accessibilité, et l'inclusion sur le territoire.

Le Pôle Participation Citoyenne -Tiers-Lieux Citoyens initie et porte la démarche de pouvoir mettre en œuvre les dynamiques et les projets de la Ville en concertation avec les habitantes et les habitants.

Anne-Lise COHEN reprend la parole et remercie le Comité de quartier pour l'envoi régulier des comptes-rendus de réunions en commissions. À la lecture de ceux-ci, le Comité se pose la question de l'articulation entre le Pôle Participation Citoyenne et le Comité de quartier, notamment la récurrence des réunions Comité de quartier/Pôle Participation Citoyenne.

1. Les réunions Comité de quartier/Pôle Participation Citoyenne

Le Comité de quartier En Jacca-Marots souhaiterait anticiper les réunions en présence du Pôle Participation Citoyenne. La base d'une fois par trimestre semble pertinente et pouvoir répondre au besoin d'accompagnement du Comité de quartier. La demande du Comité est de pouvoir construire un calendrier en amont dans un souci d'organisation.

Anne-Lise COHEN rappelle que le Comité de quartier est un outil de lien social, et que la volonté affirmée est de pouvoir construire ensemble. Le rôle du Correspondant de quartier dans l'accompagnement du Comité est multiple :

- Faire le lien entre le Comité, les services de la Collectivité, les Institutions, les partenaires du territoire.
- Être relai d'information entre la Ville et le Comité, et également du Comité vers la Ville.
- Être facilitatrice.

L'action d'un Comité de quartier s'inscrit dans une dynamique. Les membres du Comité se réunissent afin de partager et de proposer des actions et/ou des projets en lien avec des thématiques, des constats établis au titre de leur expertise d'usage de leur quartier. Le lien avec le Pôle Participation Citoyenne permet à la Collectivité de pouvoir répondre en conformité avec le projet politique porté par les élu-e-s. Cette synergie permettant ainsi de répondre à la volonté affirmée de construire ensemble.

Le Comité de quartier En Jacca-Marots a mis en place un fonctionnement très structuré, très organisé, et riche en constats, initiatives et actions à venir. Le rôle du Pôle Participation Citoyenne est d'accompagner la dynamique de projet et d'être un relai d'informations

régulier. Le délai d'une réunion par trimestre semble long. S'appuyant sur l'expérience des précédents comités, A-L COHEN rappelle que dans la vie d'un projet, il est nécessaire d'ajuster celui-ci et de pouvoir définir son cadre technique, financier et juridique. Si le Pôle Participation Citoyenne n'est informé qu'une fois par trimestre des travaux engagés, l'action du Comité de quartier peut être confrontée à des réajustements pouvant engendrer un sentiment de frustration quant au temps passé à travailler sur les projets. Mme Elisabeth DUPONT demande des précisions sur la limitation des actions des Comités précédents : ont-ils été limité d'un point de vue « technique », « règlementaire » ou bien sur d'autres points ? Pour N. DELESALLE, les projets peuvent être potentiellement impactés sur tous les aspects cités, sans les limiter. Les interactions entre le Comité de quartier, le Pôle Participation Citoyenne, et plus largement la Collectivité, s'inscrivent dans un processus de co-construction. Au fil de celui-ci, les projets, les actions, évoluent avant leur réalisation.

M. Yves DUPONT rappelle l'expérience du précédent Comité de quartier. Antérieurement, le Comité rencontrait le Service Démocratie Locale, aujourd'hui appelé Pôle Participation Citoyenne -Tiers-Lieux citoyens -, représenté par Séverine CARTIER, deux fois par an, sans pour autant que le Comité ne soit bloqué sur les projets initiés. M. DUPONT relève la différence entre avoir une réunion d'échanges et être prêt à discuter d'un projet avec les élu-e-s pour validation.

M. Ludovic LEFEVRE note que l'engagement pris en tant que membre de Comité de quartier nécessite une certaine disponibilité. Les membres du Comité ont convenu d'une organisation permettant à chacune et chacun de ne pas trop impacter leur vie personnelle. Il craint que la récurrence de réunion avec le Pôle se répercute sur leur propre organisation. M. DUPONT convient qu'une à deux réunions par an avec le Pôle Participation Citoyenne ne suffit pas, la base d'une réunion trimestrielle semble convenir afin de pouvoir faciliter la mise en œuvre des projets du Comité.

Mme Aurore BÉCHART voudrait connaître l'organisation du Pôle avec les autres comités. A-L COHEN informe que les autres comités fonctionnent différemment. Le Pôle les accompagne à raison d'une rencontre mensuelle. Les membres s'accordent à dire que cela ne peut leur convenir. La décision de convenir d'une réunion trimestrielle est prise. Il est entendu que le lien et le suivi des projets se fasse par échanges réguliers avec le Pôle Participation Citoyenne, par le biais de la Correspondante de quartier, Anne-Lise COHEN. Selon les besoins du Comité, l'organisation de réunions intermédiaires pourront être organisées afin de pouvoir cadrer un projet avant la présentation aux élu-e-s par exemple. L'assemblée s'accorde à dire que certains projets nécessitent plus d'accompagnement que d'autres en amont de leur présentation aux élu-e-s et de leur mise en œuvre. => *une proposition de calendrier sera soumise au Comité de quartier sur la base d'une fois par trimestre. Des réunions complémentaires peuvent être organisées au besoin par projet.cf. Tableau synthèse.*

2. Les partenaires du territoire En Jacca/Marots : Maison Citoyenne et Conseil Citoyen

Mme DUPONT demande des précisions sur les structures et partenaires identifiés implantées sur le territoire : la Maison Citoyenne et le Conseil Citoyen. Lors de précédentes réunions, le Comité a exprimé la volonté de pouvoir établir des liens avec ces structures, des contacts ont été déjà établis avec la Maison Citoyenne.

- **La Maison Citoyenne En Jacca**

A-L COHEN informe le Comité que Mme Adeline CARSOULE, Responsable de la Maison Citoyenne En Jacca, sera présente à la prochaine réunion trimestrielle du Comité de quartier pour leur présenter plus précisément son action. Elle souhaite pouvoir construire des liens entre les habitantes et les habitants, avec les commerces, les associations et toutes instances ou collectifs existants afin de « faire territoire » et créer du lien entre les Marots et En Jacca.

Les membres informent que lors du Comité de quartier #1, des liens avaient été établis avec la Maison Citoyenne sans pour autant se concrétiser en actions partagées.

A-L COHEN précise que la présence d'Adeline CARSOULE lors de la prochaine réunion trimestrielle, permettra de pouvoir amorcer le travail collaboratif dans la construction de la manifestation prévue du 24 septembre prochain -Fête de la Maison Citoyenne- à laquelle souhaite s'associer le Comité de quartier. Mme CARSOULE mobilise le Comité d'Usagers de la Maison Citoyenne dans la construction de son planning d'activités, et dans la construction de la Fête de la Maison Citoyenne du 24 septembre prochain. Des idées et propositions émergent :

- Le matin : un marché place des Marots,
- Le temps de midi : le repas,
- L'après-midi : un temps ludique à En Jacca.

La présence du Comité sur ce temps d'animation locale ne devrait pas se limiter avec l'installation unique du barnum du Comité. Il convient de partager entre la Maison Citoyenne et le Comité de quartier pour pouvoir construire ensemble cette journée. M. Yves DUPONT précise que le Comité en participant à cette manifestation, imaginait pouvoir y adosser la réunion plénière du Comité. Il n'est pas dans l'objectif du Comité pour cette date d'être dans une participation d'animation ludique -de type Halloween ou Festivités de fin d'année-, l'objectif est vraiment de pouvoir présenter l'activité du Comité et échanger avec les habitantes et les habitants.

- **Le Conseil Citoyen**

La Politique de la Ville est un dispositif qui permet de renforcer l'action des collectivités, de l'État et des associations, entre autres, dans certains quartiers dits prioritaires. Deux quartiers de la Ville de COLOMIERS sont concernés : Val d'Aran et En Jacca.

Informations complémentaires : <https://urlz.fr/hlr0>

Le Conseil Citoyen de la Ville de COLOMIERS s'est renouvelé en fin d'année 2021. La particularité du Conseil Citoyen est son mode de fonctionnement. Autonome dans son action, il est accompagné par deux chargées de mission Contrat de Ville. Isabelle HAMADOUCHE, membre du Comité de quartier, est également membre du Conseil Citoyen, facilitant ainsi la création de lien entre ces deux instances de participation citoyenne.

Mme DUPONT note que la méconnaissance de l'action des partenaires du territoire peut entraîner un télescopage des actions. Chaque action émergente du Comité de quartier est vérifiée par les membres afin de s'assurer que l'un ou l'autre partenaire du territoire ne soit pas déjà engagé dans ce type d'action, et que celle-ci réponde bien aux demandes et aux besoins des habitant·e·s.

A-L COHEN pose la question au Comité de savoir comment les avis des habitant·e·s sont récoltés en dehors de la plénière. Comment dans le « quotidien » du Comité les avis ou demandes des habitant·e·s sont récoltés par le Comité ? A quel moment l'habitant·e intègre le projet pour pouvoir le nourrir ? M. DUPONT reconnaît qu'à part la plénière, il ne voit pas, et qu'effectivement cette question est à prendre en considération. Mme COHEN rebondit en rappelant que le Comité fait des propositions pour aller à la rencontre des habitant·e·s, notamment en proposant d'être présent sur la Place des Marots le samedi matin. Elle invite le Comité à définir le cadre de cette action : quel est l'objectif visé par le Comité ? Comment imagine-t-on cette action ? Il est intéressant pour le Comité d'avoir cette réflexion, car le groupe n'est pas représentatif des 5000 habitant·e·s du quartier. Mme DUPONT rappelle que le Comité de quartier lors de la fête de quartier de l'an dernier a récolté des avis et des idées, ce qui constitue un socle sur lequel le Comité peut s'appuyer pour décliner son action.

Mme BECHART souligne qu'il pourrait être intéressant lors des animations prévues dans le quartier par le Comité de se rapprocher de la Maison Citoyenne pour inviter les habitant·e·s à participer à l'organisation et faire connaître l'existence du Comité de quartier.

Les membres s'accordent à dire que l'organisation d'animations locales sur le territoire, et la présence d'un stand place des Marots vont faciliter le contact avec les habitant·e·s. La diffusion de l'information du Comité dans le Columérin en amont des manifestations permettra de donner de la visibilité à leur action, et invitera les habitant·e·s à entrer en contact avec eux via la boîte mail du Comité de quartier. De plus, l'édition de stickers à coller sur la Boîte à livres avec le logo et l'adresse mail du Comité donnera une visibilité supplémentaire.

M. LEFEVRE demande s'il est possible de pouvoir communiquer sur les panneaux lumineux de la Ville de la reprise d'activité du Comité de quartier et d'inviter les habitantes et habitants à rentrer en contact avec eux via l'adresse mail du Comité de quartier : enjacca-marots@quartiers-colomiers.fr. A-L COHEN précise que cette demande sera transmise au Service Communication.

Par ailleurs, une réunion est prévue fin mars avec le Service Communication de la Mairie en direction des membres des groupes COMMUNICATION des Comités de quartier. Le Directeur du Service Communication et les agents en charge de la communication des Comités de quartier animeront cette réunion. L'objet de cette réunion sera de pouvoir présenter la Charte de la Communication des Comités de quartier, ainsi que les outils mis à disposition des Comités.

3. Les Conventions d'occupation de salle -École Simone VEIL, Maison Citoyenne En Jacca-

Les conventions sont établies et sont soumises à la signature de Mme Le Maire.

Elles définissent le cadre d'utilisation des salles, leur disponibilité.

- **La Maison Citoyenne**

Trois créneaux sont ouverts pour le Comité de quartier : les mardis, mercredis et jeudis de 19h à 21h30. Elle est établie du 1^{er} janvier au 31 décembre, il conviendra pour le Comité au mois de décembre de décider si les membres-référents souhaitent maintenir cet engagement et établir une nouvelle convention pour l'année à venir.

Les clés de la Maison Citoyenne seront à la disposition des membres-référents à la Maison Citoyenne. Elles sont en fabrication, le Pôle Participation Citoyenne informera le Comité à réception des clés. Pour le moment, il convient de nommer au sein du Comité deux membres-référents des clés. Ils seront dépositaires et responsables des codes d'alarmes, et en charge de venir chercher et ramener les clés. Il est demandé au Comité d'informer la MC et le Pôle de leur organisation.

- **L'École Simone VEIL**

La Convention stipule l'accès à la salle de réunion de l'École Simone VEIL les premiers mardis du mois de 19h à 22h, correspondant ainsi au calendrier du Comité. La Convention est établie en rapport avec l'année scolaire, elle devra être renouvelée au mois de septembre prochain pour l'année scolaire 2022-2023.

Pour les clés de l'école, le fonctionnement est différent de celui de la Maison Citoyenne. Le badge et les clés seront à disposition chez les gardiens à l'Hôtel de Ville. Il conviendra de les ramener le soir-même en fin de réunion, soit dans la boîte à clés à disposition à l'arrière de l'Hôtel de Ville, soit aux gardiens.

Les membres-référents seront désignés lors de la prochaine réunion mensuelle du Comité.

4. Présentation du dispositif Ciné-ma différence.

Ciné-ma différence est un réseau national proposant à des séances de cinéma tout public, un accueil qui les rend accessibles à des personnes en situation d'handicap (autisme, polyhandicap...), souvent exclues des loisirs culturels, et à leurs familles.

Ces séances ont lieu chaque deuxième samedi du mois, au Cinéma le Grand Central comportant une salle accessible. Un minimum d'aménagements techniques - lumière s'éteignant doucement, son abaissé pour ne pas agresser des personnes pouvant souffrir d'hyperacousie - est établi pour accueillir le public.

<http://www.cinemadifference.com/>

Prochains rendez-vous de l'année :

- ☞ Samedi 9 avril -film à définir-
- ☞ Samedi 14 mai -film à définir-
- ☞ Samedi 11 juin -film à définir-

II. Suivi de l'activité du Comité de quartier

- Le Comité de quartier pose la question sur le déploiement des stations Vélib'. Les membres du Comité voudraient savoir s'ils vont être consultés sur les emplacements des stations ?

=> Tisséo ayant la compétence en la matière et avec l'arrivée de la 3^{ème} ligne de métro sur Colomiers, la Ville s'est proposée en vue de la création de 15 à 20 stations. Elles arriveront fin 2023/début 2024 à Colomiers. Aujourd'hui, un appel d'offre est en cours de lancement par Tisséo qui va donner un cadre de déploiement opérationnel en termes de propositions de services. Ce n'est qu'à partir du second semestre 2022 qu'il pourra être envisageable d'ouvrir un temps de concertation. La Ville n'étant en maîtrise d'ouvrage, à ce stade nous ne pouvons certifier de la forme, et des outils de concertation mis en œuvre.

Le Comité demande comment faire remonter à TISSEO les besoins sur leur territoire. A-L COHEN, précise que l'outil de Diagnostic en marchant peut être un moyen permettant de recenser les besoins. Les documents établis suite aux diagnostics en marchant peuvent servir d'appui dans l'argumentation du besoin exprimé par le Comité auprès des instances décisionnelles. M. DUPONT interroge sur le moment pertinent pour pouvoir faire ces diagnostics en marchant. Vu le calendrier prévisionnel, il pourrait être intéressant de faire ce ou ces diagnostics en mai-juin 2022 afin que le dossier puisse être prêt pour présentation aux élu-e-s du Comité en septembre-octobre. La question est posée de savoir si le diagnostic en marchant doit être fait en présence de la Mairie. Les services de la collectivité peuvent être associés à la démarche, notamment ceux des Espaces publics et de la voirie, ainsi que la Commission Communale d'Accessibilité. La présence des élus est également envisageable. Pour rappel concernant le projet « Voie verte » du Comité, M. Arnaud SIMION, Premier Adjoint à Madame le Maire, avait participé au diagnostic en marchant de ce projet. Les élus en charge des Mobilités pourraient être mobilisés sur ce temps. Le Comité s'accorde sur le fait de travailler cette idée en Commission TRANSPORT et COMMUNICATION pour affiner cette action.

- Le city-stade En Jacca

La réunion publique du 10 mars prochain présentera les entrants de la concertation sur les espaces publics du quartier En Jacca. Les membres demandent des précisions sur le calendrier, les espaces prévus à la rénovation. La rénovation du city-stade est une demande des jeunes du quartier. Les précisions demandées par le Comité pourront être fournies lors de cette réunion publique. M. LEFEVRE pose la question de savoir si le Comité ne pourrait pas établir une fiche-action pour rénover le city en attendant que le programme de rénovation soit lancé. M. Jean-Pierre ORTEGA informe qu'il est allé prendre des clichés du city-stade, et qu'effectivement il est en très mauvais état. Le Comité s'accorde à dire que le city-stade doit être rénové en premier pour le quartier, car c'est un espace qui est très utilisé.

Le débat continu sur l'idée de lancer le processus d'une fiche-action pour permettre le lancement d'une rénovation du city-stade en attendant des travaux plus importants. Le Pôle Participation citoyenne serait en accompagnement pour la réalisation de cette première fiche-action. A-L COHEN précise que la fiche-action a le mérite de poser par écrit un constat et de proposer une ou des préconisations de résolution, en rappelant que la validation finale est faite par la collectivité.

- La Boîte à Livres

La Boîte à Livres a été rénovée par le Service menuiserie de la Collectivité, puis réinstallée à sa place initiale. Le Comité de quartier a décidé en réunion mensuelle de laisser la Boîte à Livres à sa place. M. Armand FANJEAU demande s'il est possible de mettre un petit toit au-dessus de la BAL car elle reste en plein air. Les membres du Comité pensent qu'au long terme la BAL risque de s'abîmer.

Sur l'idée du Comité de pouvoir imprimer un sticker à coller sur la BAL avec le logo et l'adresse mail du Comité, A-L COHEN doit se faire préciser si cette action est possible par le Service Imprimerie de la collectivité. => *La collectivité ne peut pas imprimer en quadri couleur sur du papier adhésif. L'imprimante qui permet l'impression sur adhésif est monochrome. Il conviendra que le Comité puisse imprimer le sticker chez un imprimeur privé, le coût étant imputé du budget de fonctionnement du Comité de quartier.*

M. FANJEAU demande si l'idée de pouvoir peindre la BAL est toujours d'actualité, en effet, lors du précédent Comité cette idée avait émergé. Les membres s'accordent à dire qu'il faudrait une réalisation qui soit semblable à la fresque WIKIPOLIS sur le mur-pignon de l'ancienne maison du garde barrière. Les membres souhaitent pouvoir rencontrer le graffeur AZEK pour convenir avec lui, et relancer la discussion concernant la modification de la fresque sur la passerelle. En effet, lors du CQ1, cette discussion avait été amorcée mais stoppée en raison du contexte sanitaire. A-L COHEN invite le Comité de quartier à se rapprocher de la Maison Citoyenne pour que le public jeune puisse se saisir de cette action éventuellement à l'occasion d'un atelier Graff par exemple. M. DUPONT convient qu'à court-terme une installation du sticker sur la BAL et le Comité s'engage à réfléchir sur cette action avec un graffeur ou autre pour décorer la BAL. Il est également convenu que le Pôle Participation Citoyenne puisse voir avec les services si une fabrication d'un toit peut être envisagée.

La question du déplacement de la BAL dans le passage entre la pharmacie et la boulangerie est soulevée. Cet espace est en copropriété ALTEAL. Les membres souhaitent pouvoir solliciter une visite sur site avec ALTEAL, afin de mesurer le possible en cas de nécessité de déplacement de celle-ci. => *rendez-vous est fixé au mercredi 30 mars 13h30 avec ALTEAL sur site.*

- Boîte mail du Comité de quartier

Les boîtes mail créées par la Collectivité pour les Comités de quartier sont à ce jour bloquées car elles ont rencontré des problèmes de sécurité. Le Service Informatique de la Ville va proposer une solution et mettre en place un mode de fonctionnement permettant de pérenniser un fonctionnement sécurisé. Les membres demandent s'il est possible de pouvoir avoir des notifications lors de la réception de messages sur cette boîte. => *les notifications ne pourront pas être mises en place.*

- World Clean Up Day 17 septembre

Comment le Comité de quartier imagine-t-il le lien avec les écoles, la Maison Citoyenne ? Est-ce que parmi les membres du Comité de quartier se trouvent des parents d'élèves ? Si c'est le cas, cela pourrait être intéressant d'en parler lors d'une prochaine réunion des parents d'élèves. Les membres du Comité ont plutôt envisagé de pouvoir promouvoir l'action du World Clean Up Day par la diffusion d'un mailing à l'ensemble de la communauté des parents via les fédérations de parents d'élèves, ou la direction des écoles. Toutefois, les parents d'élèves ne disposent pas d'un

fichier mailing recensant l'ensemble des parents. Le Pôle Participation citoyenne se chargera de diffuser auprès du Pôle Éducation l'information pour un relai auprès des parents.

Sur les actions précédentes, le Comité avait fait plusieurs circuits notamment dans la zone industrielle où il y a beaucoup de détritrus. Toutefois, dans cette zone, l'action du Comité n'est pas visible pour les habitant-e-s, et la zone ne reste pas propre longtemps. Le Comité privilégie le fait de passer dans des endroits où il y a des gens pour les sensibiliser aux déchets dans l'espace public. L'ensemble du groupe s'accorde à vouloir construire le circuit ensemble. Il conviendrait de pouvoir envisager cette construction en juin. M. DUPONT demande si la manifestation est fixée en horaire, traditionnellement, celle-ci se déroule le matin. Il relève que le matin peut être problématique, en effet, les gens se rendent au marché, ou bien vaquent à leurs occupations domestiques. Pour le Comité, l'après-midi pourrait être plus pertinent, car le matin il n'y a pas grand monde dans l'espace public. Le Comité propose de pouvoir organiser un ramassage supplémentaire sur un autre temps en après-midi pour mobiliser des enfants, des familles en nombre plus important. La question de la participation des Maisons Citoyennes à cette journée est posée. Elles ne participent pas ou peu car cette date mondiale tombe généralement sur une manifestation Ville de type Fête des Bon Plans, Forum des Associations, où les Maisons Citoyennes sont parties prenantes de leur organisation. Toutefois, le lien avec les Maisons Citoyennes existe via le Conseil Municipal des Jeunes. L'an dernier, le World Clean Up Day s'est décliné le mercredi en amont de la date mondiale. Les jeunes élus du CMJ sont venus dans toutes les Maisons Citoyennes pour accompagner les enfants et les jeunes, et faire une brigade de ramassage.

Le Comité de quartier sollicitera le Pôle Participation Citoyenne pour l'organisation de leur manifestation. La question du retroplanning de ces manifestations se pose, un membre demande si le délai d'anticipation à trois mois avant la manifestation convient. Il convient de pouvoir exprimer les besoins de chacune de ces manifestations dans les grandes lignes avant l'été pour anticiper les demandes auprès des services.

- La passerelle de la Gare

Ce projet porté par le CQ1 initialement est en attente du fait de la perspective des travaux du métro. La passerelle va permettre aux ouvriers du chantier d'accéder à leur zone de travaux. Il a été remonté aux services les demandes du Comité : revêtement usé, trous. Le Pôle Participation Citoyenne est en attente de réponses. Le Comité de quartier voudrait savoir si la passerelle est dans l'emprise des travaux. Si c'est le cas, il n'est pas pertinent pour le Comité de demander la réalisation d'une nouvelle fresque et des rénovations. Toutefois, considérant l'échéance des travaux, les membres s'accordent à dire qu'il serait profitable que des améliorations soient envisagées. En effet, le nombre croissant d'usagers de la passerelle, le développement de plus en plus de co-circulation -vélos, piétons, trottinettes, et parfois cyclo-, augmente le risque accidentogène par le manque de visibilité dans les virages, un revêtement glissant par temps de pluie et de gel, un éblouissement par un éclairage des voies mal orienté, la grille manquante. Les membres s'accordent à dire que la fresque peut attendre, mais la résolution de ces problèmes ne peut attendre six ans. Il conviendrait de pouvoir installer un panneau d'interdiction de passage de mobylettes.

III. Questions diverses/Tableau synthèse

<p><u>Calendrier des réunions en présence du Pôle Participation Citoyenne -année 2022-</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Mercredi 1er juin ☞ Mercredi 7 septembre ☞ Mercredi 7 décembre
<p><u>Lien Maison Citoyenne EN JACCA / Comité de quartier En Jacca-Marots</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Participation de la Maison Citoyenne à la prochaine réunion trimestrielle du Comité de quartier. ☞ Le Comité de quartier souhaite participer à la Fête de la Maison Citoyenne pour y adosser sa plénière.
<p><u>Lien Conseil Citoyen / Comité de quartier En Jacca-Marots</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Le Conseil Citoyen s'est renouvelé en fin d'année 2021. ☞ Isabelle HAMADOUCHE est membre du Conseil Citoyen permettant ainsi de faire le lien avec le Comité de quartier.
<p><u>La visibilité de l'action du Comité sur le territoire, le contact avec les habitants.</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Diffuser les informations du Comité de quartier dans le Columérin. Edition d'un sticker avec logo et adresse mail du Comité pour la Boîte à livres. ☞ Afficher sur le panneau lumineux de la Place des Marots la reprise d'activité du Comité de quartier et inviter les habitantes et les habitants à contacter le Comité de quartier via l'adresse mail. ☞ 29 mars 18h30 salle de réunion du 3^{ème} étage Hôtel de Ville, réunion groupes COMMUNICATION des Comités de quartier/Service Communication.
<p><u>Les Conventions d'occupation de salle -Maison Citoyenne et École Simone Veil</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Les Conventions sont portées à la signature de Mme le Maire ☞ La Maison Citoyenne est disponible les mardis, mercredis, jeudis de 19h à 21h30. Les clés seront à disposition des membres à la Maison Citoyenne. ☞ Pour l'École Simone VEIL, la salle de réunion est disponible les 1ers mardis de chaque mois conformément au calendrier des réunions mensuelles du Comité de quartier. Les clés sont à retirer et à ramener chez les gardiens à l'Hôtel de Ville. ☞ Le Comité de quartier doit désigner deux membres-référents signataires des Conventions et responsables des clés.

<p><u>Déploiement des stations Vélib'</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ TISSEO est porteur de cette action. L'appel d'offre est en cours de lancement. ☞ Le déploiement devrait se faire fin 2023/début 2024. ☞ L'organisation de diagnostic en marchant pourrait être pertinente pour définir l'emplacement de stations dans le territoire : à réaliser à partir de mai-juin. ☞ Le Comité va travailler cette action en Commission TRANSPORT et COMMUNICATION. ☞ Le Comité pourrait demander la présence des élus en charge des mobilités pour participer à cette action.
<p><u>Le city-stade En Jacca</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ La réunion publique du 10 mars va préciser le cadre du projet de rénovations des espaces publics d'En Jacca. ☞ Le Comité voudrait savoir s'il n'est pas envisageable de faire une rénovation du city en attendant que les travaux démarrent.
<p><u>CLSPD</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Prochaine Cellule de Veille CLSPD jeudi 24 mars à 14h30 -Salle polyvalente En Jacca- ☞ Membres-référents Isabelle HAMADOUCHE, Armand FANJEAU
<p><u>LA BOÎTE À LIVRES</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Le Comité valide l'emplacement de la BAL, mais souhaite toutefois s'assurer de la faisabilité d'un déplacement dans le passage. ☞ Rendez-vous fixé avec ALTEAL le 30 mars à 13h30 ☞ La question de pouvoir faire fabriquer un toit pour protéger la BAL des intempéries se repose. La demande de faisabilité va être faite par le Pôle Participation citoyenne. ☞ La collectivité ne peut pas imprimer le sticker, il convient de passer par un imprimeur extérieur. ☞ L'idée d'une décoration par un graff est envisagée. Le Comité souhaite affiner sa réflexion.
<p><u>World Clean Up Day</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ 17 septembre ☞ Mailing aux familles via le Pôle Éducation ☞ L'action du Comité doit être visible à la population. ☞ Le circuit doit être établi pour le mois de juin.
<p><u>Animations du Comité de quartier</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Pour les animations de septembre-octobre il convient qu'avant l'été les besoins soient précisés pour établir les demandes auprès des services.
<p><u>La passerelle de la Gare</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Les problèmes de revêtement, de grille manquante, d'éblouissement par un éclairage mal orienté doivent être résolus. ☞ La passerelle est-elle dans l'emprise des travaux ?

Fin de réunion 22h15